
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 16 octobre 2013 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Laurent Blanchard, Maire
Mme Josée Duplessis, Présidente du comité exécutif
M. Benoit Dorais, Vice-président du comité exécutif
Mme Émilie Thuillier, Vice-présidente du comité exécutif
Mme Élane Ayotte, Membre du comité exécutif
M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif
Mme Caroline Bourgeois, Membre du comité exécutif
Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif
M. Richard Deschamps, Membre du comité exécutif
M. Christian G. Dubois, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Alain Tassé, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M. Serge Lamontagne, Directeur général par intérim
Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances et réglementation
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
Mme Érika Duchesne, conseillère associée

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE13 1611

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour du comité exécutif du 16 octobre 2013, en y retirant l'article 20.02.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE13 1612

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 4 septembre 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE13 1613

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 11 septembre 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE13 1614

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 18 septembre 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.004

CE13 1615

Il est

RÉSOLU :

1 - de donner un accord de principe par lequel la Ville de Montréal s'engage à consentir un soutien en argent, biens et services d'une valeur monétaire maximale de 600 000 \$ dans la tenue des Championnats du monde de gymnastique artistique FIG de 2017 à Montréal, la contribution de la Ville étant conditionnelle à :

- l'obtention par les promoteurs d'engagements en argent, biens et services suffisants des autres bailleurs de fonds identifiés dans le montage financier du Plan d'affaires et permettant d'assurer la réussite des Championnats sur les plans financier et organisationnel;
- l'obtention par les promoteurs d'une confirmation d'un site de compétition pour y tenir ces Championnats conforme à la Fédération internationale de gymnastique sans aucune contrainte ou restriction liée aux dates déterminées par la FIG; et
- l'obtention d'un engagement formel des promoteurs à consentir un tiers (1/3) de la valeur du legs total prévu en argent et en biens des Championnats au profit de la communauté montréalaise de la gymnastique artistique;

et ce, avant que la Ville accorde aux promoteurs l'autorisation de déposer la candidature de Montréal à l'accueil de ces Championnats auprès de la Fédération internationale de gymnastique;

2 - d'exiger des promoteurs qu'ils reviennent solliciter l'autorisation de la Ville pour déposer la candidature de Montréal à l'accueil de ces Championnats auprès de la Fédération internationale de gymnastique;

3 - de mandater la Direction des sports et de l'activité physique du Service de la qualité de vie, si Montréal est éventuellement sélectionnée par la FIG pour accueillir ces Championnats, à préparer un projet de protocole d'entente à intervenir entre la Ville et l'organisme responsable de l'organisation de ces Championnats, et de le soumettre au Comité exécutif pour approbation.

Adopté à l'unanimité.

12.001 1131278006

CE13 1616

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Stratégie Organisation et Méthode SOM inc., seule firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat pour la fourniture d'une étude sur la tarification de l'Insectarium et les impacts collatéraux sur le Jardin botanique, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 50 510, 82 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 13-13060;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1133426001

CE13 1617

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 181 026,39 \$, taxes incluses, pour les travaux de réfection de la toiture à la caserne de pompiers 73, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à la firme Couvreur RB Proulx inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 170 779,61 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5676;
- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1133456004

CE13 1618

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 432 523,70 \$, taxes incluses, pour la construction de trottoir monolithe, revêtement de béton, mail central, pavés de granit, planage, réfection de chaussée rigide, éclairage et signalisation lumineuse dans le chemin de la Côte-Sainte-Catherine à l'intersection de l'avenue Vincent-D'Indy (Développement du réseau cyclable 2013) dans l'arrondissement d'Outremont, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Les entreprises de construction Ventec inc. le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 363 523,70 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 263802;

- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1134822062

CE13 1619

Il est

RÉSOLU :

- 1- de fermer et retirer du domaine public le lot 5 198 163 du cadastre du Québec;
- 2- d'approuver le projet d'acte par lequel la Ville vend à M. Michel Carrier et Mme Sylvie Roy une partie de ruelle constituée du lot 5 198 163 du cadastre du Québec, d'une superficie de 10,2 mètres carrés, située au sud du boulevard Rosemont, entre la 4^e Avenue et la 5^e Avenue, dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, aux fins d'assemblage résidentiel, pour la somme de 1 440 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 3- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1131233005

CE13 1620

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lycée de Freiherr-vom-Stein-Gymnasium Betzdorf-Kirchen (Rhénanie-Palatinat, Allemagne) de couler le nom et les armoiries de la Ville de Montréal sur une plaque en bronze, dans le cadre d'un projet scolaire.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1134834007

CE13 1621

Vu la résolution CA13 08 0685 du conseil d'arrondissement de Saint-Laurent en date du 1^{er} octobre 2013;

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de nommer M. Éric Sigouin, cadre à l'arrondissement de Saint-Laurent, à titre de représentant des employés non syndiqués au sein du Comité du Régime de rentes des employés de Ville de Saint-Laurent, à compter du 9 octobre 2013, en remplacement de M. Sébastien Boulerice;
- 2 - de désigner Mme Isabelle Bastien, cadre à l'arrondissement de Saint-Laurent, à titre de secrétaire du Comité du Régime de rentes des employés de Ville de Saint-Laurent, rétroactivement au 28 septembre 2013, en remplacement de M. Sébastien Boulerice.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1133950042

CE13 1622

Il est

RÉSOLU :

de demander au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire une dérogation à l'application de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chap. C-19) en vertu de l'article 573.3.1 de celle-ci, afin d'octroyer des contrats de services professionnels aux finalistes et lauréats du concours d'Espace pour la vie composé de trois volets correspondant aux trois projets d'envergure, la Métamorphose de l'Insectarium, le Biodôme renouvelé et le Pavillon de verre au Jardin botanique.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1136365006

CE13 1623

Vu la résolution CA13 210358 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 1^{er} octobre 2013;

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de modifier le budget de la Ville, pour l'année 2013, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, afin de tenir compte du versement, à l'arrondissement de Verdun, d'une somme de 25 000 \$ en provenance du Fonds du patrimoine québécois du ministère de la Culture et des Communications, dans le cadre du projet de mise en valeur patrimoniale de la rue Wellington;
- 2 - d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1132735002

CE13 1624

Vu la résolution CA13 12226 du conseil d'arrondissement d'Anjou en date du 1^{er} octobre 2013;

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un financement d'une somme maximale de 300 000 \$ par le Fonds Énergie de la Ville de Montréal pour le projet de mise à niveau de l'aréna Chaumont et ce, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1133326005

CE13 1625

Vu la résolution CA13 30 10 0402 du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles en date du 1^{er} octobre 2013;

Il est

RÉSOLU :

- 1- de modifier le budget de la Ville, pour l'année 2013, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, afin de tenir compte de la réception d'une somme de 12 363 \$ suite aux revenus réalisés en 2013 pour les croisières patrimoniales ;
- 2- d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1133179002

CE13 1626

Vu la résolution CA13 090243 du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville en date du 19 septembre 2013;

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser les virements budgétaires requis et le transfert de la gestion complète du Projet 40600 « L'Acadie-Chabanel - Infrastructures et réaménagement » du Service de la mise en valeur du territoire - Direction de l'urbanisme et du développement économique vers l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, pour finaliser les travaux d'aménagement de la rue Chabanel Ouest ainsi que l'aménagement d'une place publique à l'intersection nord-ouest de l'avenue de l'Esplanade et de la rue Chabanel Ouest, le tout conformément à l'entente administrative jointe au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1134039008

CE13 1627

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le virement budgétaire de 4 347 000 \$ du projet Quartier chinois - aménagement du domaine public (40163) du Service de la mise en valeur du territoire (SMVT) - Direction de l'urbanisme et du développement économique vers l'arrondissement de Ville-Marie, et ce, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 2- d'autoriser un virement budgétaire de 2 850 000 \$ du Service des finances vers l'arrondissement de Ville-Marie pour le projet du Quartier chinois, et ce, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 3- d'approuver le principe voulant que l'arrondissement de Ville-Marie s'engage à retourner au SMVT les budgets non utilisés dans le projet du Quartier chinois afin d'en faire bénéficier d'autres projets par la suite.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1130890005

CE13 1628

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le virement budgétaire de 5 639 000 \$ du projet (40162) Square Cabot - aménagement du domaine public du Service de la mise en valeur du territoire (SMVT) – Direction de l'urbanisme et du développement économique vers l'arrondissement de Ville-Marie, et ce, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 2- d'autoriser un virement budgétaire de 750 000 \$ du Service des finances vers l'arrondissement de Ville-Marie pour le projet du square Cabot, et ce, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 3- d'approuver le principe voulant que l'arrondissement de Ville-Marie s'engage à retourner au SMVT les budgets non utilisés dans le projet du square Cabot afin d'en faire bénéficier d'autres projets par la suite.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1130093003

CE13 1629

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser un règlement hors cour au montant de 125 400 \$ en capital, intérêts et frais du recours en dommages-intérêts intenté par la Société d'habitation du Québec contre la Ville de Montréal ;

2 - d'autoriser le Service des finances à émettre et à transmettre à Me Stéphanie Boulianne le chèque suivant :

- 125 400 \$ à l'ordre de la *Société d'habitation du Québec* ;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1136250003

CE13 1630

Vu la résolution CA13 240566 du conseil d'arrondissement de Ville-Marie en date du 2 octobre 2013;

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du dépôt, conformément au règlement 07-053, du rapport annuel 2012 d'évolution budgétaire sur l'entretien du parc du Mont-Royal.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1134870001

CE13 1631

Vu la résolution CA13 240493 du conseil d'arrondissement de Ville-Marie en date du 11 septembre 2013;

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du dépôt, conformément au règlement 07-053, du rapport semestriel d'évolution budgétaire sur l'entretien du parc du Mont-Royal pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2013.

Adopté à l'unanimité.

30.012 1134870004

CE13 1632

Vu la résolution CA13 25 0427 du conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal en date du 1^{er} octobre 2013;

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant la démolition du bâtiment existant et la construction et l'occupation d'un bâtiment à des fins de logement social sur le lot 4 314 254 du cadastre du Québec » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1135898008

CE13 1633

Vu la résolution CA13 25 0427 du conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal en date du 1^{er} octobre 2013;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre acte du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation tenue le 25 septembre 2013 dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et de le déposer aux archives;
- 2- d'adopter, sans changement, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (12-049) ».

Adopté à l'unanimité.

40.002 1135924002

CE13 1634

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser le Service du capital humain et des communication à négocier une lettre d'entente avec le Syndicat des cols bleus accordant annuellement des libérations syndicales pour la confection de paniers de Noël;
- 2 - d'autoriser le directeur du Service du capital humain et des communications à signer ladite entente, pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1133692003

CE13 1635

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport sur les appels d'offres publiés au Système électronique d'appels d'offres (SÉAO) pour la période du 1^{er} au 30 septembre 2013.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1131041013

Levée de la séance à 10 h 10

70.001

Les résolutions CE13 1611 à CE13 1635 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Josée Duplessis
Présidente du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville